

LA LETTRE DE VOGLANS



JUIN 2018

FINANCES

Le Conseil Municipal du 4 juin a délibéré sur les nouveaux tarifs périscolaires applicables à compter du 1er septembre 2018 :

Repas	Prix	Repas régime dans le cadre d'un PAI	1,73 €
1er enfant	4,82 €		
à partir du 2 ^{ème} enfant	4,31 €		
à partir du 3 ^{ème} enfant	4,13 €	Garderie matin	1,38 €
à partir du 4 ^{ème} enfant	4,04 €	Garderie soir et mercredi midi	1,73 €
Adulte	7,23 €	Étude surveillée	1,73 €

AMENAGEMENT DE L'ESPACE : PLUI

Le support de présentation de la réunion publique du 29 mai est en ligne sur le site de la mairie.

REAMENAGEMENT DU NOEUD AUTOROUTIER DE CHAMBERY

L'enquête publique se déroulera du **MERCREDI 27 JUIN** au **VENDREDI 10 AOUT 2018** en mairie les lundis et vendredis de 16h00 à 18h30, les mardis et jeudis de 8h45 à 11h45. Le dossier d'enquête pourra être consulté sur le site internet des services de l'État en Savoie à l'adresse suivante : <http://www.savoie.gouv.fr> . Publications/ [Enquetes-publiques](#) ainsi que sur le site internet dédié à cette enquête publique comportant un registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registredematerialise.fr/778>

Par ailleurs, un accès gratuit à ce dossier sera garanti durant la même période par un poste informatique disponible en mairies de Chambéry, La Motte Servolex et Voglans aux heures habituelles d'ouverture au public.

M Michel CHARPENTIER est nommé commissaire enquêteur. Il siègera en mairie de Voglans le **VENDREDI 6 JUILLET 2018 de 16h à 18h30**.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions sur les registres d'enquête dans chacune des mairies. Les observations et propositions écrites et orales du public seront également reçues par le commissaire enquêteur lors de sa visite.

Les observations et propositions du public pourront également être adressées au commissaire enquêteur :

✉ par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete-publique-778@registre-dematerialise.fr

✉ ou par voie postale en mairie de Chambéry (A l'attention de M. le commissaire enquêteur - Enquête publique Noeud autoroutier de Chambéry - Mairie de Chambéry quartier Centre-Ville - 45, place Grenette - 73000 Chambéry

sur un registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/778>

INFOS ANIMATIONS

SAMEDI 16 JUIN

DIMANCHE 17 JUIN

EXPO d'Atelier

par les élèves de l'association

"Arts et Plastiques"

10h-18h

Salle d'exposition mairie

Entrée libre

SAMEDI 23 JUIN

Bibliothèque VOGL'EN LYRE

Atelier/Spectacle à l'occasion de l'Opération Premières pages

"ChanChaSignes", spectacle animé par Cindy Troille,

"Mes mains parlent"

de 9h30 à 10h30 - Enfants

de 0 à 3 ans -Entrée libre

DIMANCHE 24 JUIN

2^{èmes} Olympiades

organisées

par les associations de Voglans pour enfants et adultes.

Inscription gratuite à partir de

9h30; début des jeux 10h

petite restauration sur place

MARDI 26/MERCREDI 27 JUIN

LOISIR MUSIQUE

CONCERT/spectacle de fin

d'année des élèves à 19h

complexe Noël Mercier

SAMEDI 30 JUIN

ESVV FOOTBALL

CONCOURS DE PETANQUE

"CHALLENGE PEPETTE "

ZI de Pomaray à SONNAZ.

Date limite d'inscription :

le samedi 23 Juin 2018

Du 9 juillet au 1er septembre 2018 (du lundi au samedi hors jours fériés)
Mise en place d'un Transport à la demande (TAD) avec réservation la veille pour le lendemain pour desservir la plage d'Aix (Aqualac, cinéma ...) pour les communes éloignées d'une ligne structurante.

Vous réservez la veille au 04 57 60 73 00

ou ondeasurdemande@ratpdev.com, le bus vous prendra à **vosre arrêt près de chez vous** et vous y déposera au retour.

Plage du bourget	9h58	14h43	
Villarcher	10H15	15h00	
Ecole	10H25	15h10	
Plage d'Aix	11h00	15h45	
Plage d'Aix	11h30	16h00	18h05
Ecole	12h06	16h42	19h21
Villarcher	12h14	16h54	19h29
Plage du Bourget	12h31	17h11	19h46

VOIE PUBLIQUE : ENTRETIEN DES PIEDS DE MUR

L'entretien des pieds de mur devant chez-soi fait partie des obligations à respecter en tant qu'occupant d'un bien, qu'on soit locataire ou propriétaire de son logement.

Dans le cas d'un immeuble d'habitation qui comporte plusieurs étages, c'est le syndic de copropriété qui assure l'entretien des pieds de mur.

Ainsi le désherbage relève de ces obligations et il est rappelé à cet effet que l'utilisation de produits phytosanitaires est interdite sur la voie publique.

Il est donc recommandé de procéder par arrachage ou binage.



PLANET' JEUNES



s'installe à Voglans pour les vacances d'été pour les **3 à 11 ans** à partir **du lundi 7 juillet**. Les programmes et inscriptions seront en ligne www.planetjeunes.fr à partir du 18 juin.

COMMERCE



Mrs. D'ADAMO et PERSECHINI sont les nouveaux pizzaiolos dans le centre du village depuis début mai: Pizzeria QUADRIFOLIO. Nous leur souhaitons la bienvenue.

RECYCLAGE

Le conteneur de récupération des textiles (vêtements, linge de maison, chaussures..) est déplacé à l'entrée du parking du stade, au bout de la rue Pré Fontaine.



Téléthon

BILAN TELETHON

En 2017 sur notre commune, la manifestation et les dons du téléthon ont permis de verser la somme **4158 €**, à L'AFM-Téléthon. Nous remercions tous les participants et les généreux donateurs

COMBATTONS LE MOUSTIQUE TIGRE !

Ne le laissons pas s'installer à VOGLANS !
Adoptons les bons gestes :
Couvrez, Jetez, Videz tous les récipients contenant de l'eau
Plus d'informations :
Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication (EIRAD) : www.eid-rhonealpes.com
Portail signalement du moustique tigre : www.signalement-moustique.fr

